

Les actions de l'APEH :

Sensibilisation, mobilisation et formation

L'APEH intervient de multiples façons pour sensibiliser, mobiliser les institutions publiques et privées sur la thématique du droit au répit :

- auprès des professionnels (assistantes sociales)
- dans les écoles (étudiants)
- auprès des parents

Groupes de paroles

Depuis fin 2006 l'APEH organise des groupes de paroles animés par des psychologues :

- à destination des proches
- spécifiques pour la fratrie

Conférences

L'APEH organise tout au long de l'année des conférences et des réunions d'information sur le thème du handicap. Le programme des conférences est disponible sur le site internet : www.apeh.fr

En 2008 Michèle DIETRICH a obtenu le trophée LCL DNA « **La femme qui fait bouger la région** ».

Michèle Dietrich, fondatrice de l'APEH :

« S'offrir un temps à soi, prendre du recul par rapport à son vécu aussi difficile soit-il, permet de donner plus de moments de qualité aux personnes qui nous sont si précieuses. »



L'association **APEH** (Aide aux Parents Enfants Handicapés), milite pour l'accès au DROIT AU REPIT pour les familles ayant des enfants en situation de handicap ou de maladie.



Association APEH

Aide aux Parents Enfants Handicapés

Le droit au répit

pour les personnes en situation de handicap et leur famille (loi du 11 février 2005)

En 2007 l'APEH a obtenu le prix départemental et régional de la fondation de France :

« **S'unir pour agir** »

« Prix d'encouragement de la **Fond'action Alsace 2009** »

Siège social :

36 rue de Rosenwiller
67190 GRESSWILLER

Téléphone : 03 88 50 09 32

Portable : 06 11 39 93 74

Email : apeh@hotmail.fr

Site internet : www.apeh.fr



Le droit au répit est un besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation de handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement.

Définition validée par le comité de pilotage du droit au répit.



Le droit au répit



Quel que soit l'âge ou le type de handicap de la personne,



Pour souffler dans le quotidien : une aide ponctuelle toutes les semaines, ou tous les jours,



Pour organiser vos moments de répit pendant un week-end ou pendant les vacances.



L'association **APEH** est cofinancée par le Fonds Social Européen.





Isabelle, 20 ans



Pour la première fois maman et papa m'ont laissé voir un film au cinéma avec Nathalie (auxiliaire de vie). C'était vraiment super. J'ai pu voir le film que je voulais et manger du pop corn.



Jacqueline, maman de Jacques 44 ans



Je ne savais plus ce que représentait une nuit de sommeil sans être réveillée. Jacques a passé sa première nuit à l'internat dans une institution. Il a l'air d'avoir bien dormi lui aussi.



DES SOLUTIONS EXISTENT !

Ce que **VOUS** devez savoir :

- Différentes institutions proposent de **L'ACCUEIL TEMPORAIRE** pour les enfants et les adultes en situation de handicap.
- Les associations et entreprises de **SERVICE À LA PERSONNE** proposent des prestations pour les personnes handicapées.
- Un **SERVICE DE FAMILLES D'ACCUEIL** est géré par le Conseil Général du Bas-Rhin.

Toutes ces solutions et d'autres sont répertoriées sur le site : www.apeh.fr



Thomas ,frère d'Ophélie



Maman et papa sont venus à la kermesse de mon école et ont vu mon spectacle. Ophélie n'était pas là et n'a pas crié ou bougé pendant le spectacle. Elle est restée tout le week end à l'institution. C'était vraiment cool.



Yves, papa de Nicolas 10 ans



Depuis la naissance de Nicolas, je n'ai pas fêté la Saint Valentin, seul avec mon épouse. Cette année, nous allons au restaurant. Damien, étudiant infirmier, s'occupe de Nicolas toute la soirée.

